

Conformité à la False Claims Act en vertu des lois fédérales et étatiques

| | |
|---------------------------------|---|
| Numéro de police | BPM-04 |
| Titre | Conformité à la False Claims Act en vertu des lois fédérales et étatiques |
| Date de mise en œuvre | Août 2007 |
| Mise à jour | Avril 2009, janvier 2015, janvier 2016, avril 2017 et novembre 2021 |
| Date d'entrée en vigueur | Novembre 2021 |

Déclaration de principe

Laboratory Corporation of America Holdings et ses filiales (ensemble, « Labcorp » ou la « Société ») respectent toutes les lois et tous les règlements fédéraux et nationaux pertinents, y compris mais sans s'y limiter les lois et règlements relatifs aux pratiques de codification et de facturation. Aucun employé, entrepreneur, fournisseur ou agent n'a le droit de diriger, participer, approuver ou autoriser toute violation de l'une des lois décrites dans la présente Politique.

Champ d'application de la politique

La présente Politique s'applique à tous les employés, directeurs, travailleurs temporaires, sous-traitants, fournisseurs et agents de la société et de ses filiales. Cette Politique s'applique également aux sources d'orientation telles que définies ci-dessous.

Objet de la Procédure

L'objet de la présente Politique, tout comme celui du *Code de déontologie de Labcorp* et d'autres documents de conformité, est de définir l'engagement de la Société envers des pratiques précises de codification et de facturation ; le respect de la loi fédérale False Claims Act sur les fausses déclarations civiles et autres lois fédérales et étatiques similaires qui interdisent la présentation de déclarations erronées ou frauduleuses ; et le respect des amendements des régimes généraux Medicaid promulgués pour se conformer à la Section 6032 (Éducation des employés sur la collecte des fausses déclarations) de la loi de 2005 sur la réduction du déficit (Deficit Reduction Act, « DRA »).

Définitions

1. **Loi de 2005 sur la réduction du déficit (Deficit Reduction Act, « DRA »)** – Loi fédérale qui, entre autres choses, exige que les régimes généraux Medicaid soient amendés pour obliger certains organismes de soins de santé à élaborer des politiques écrites qui se plient à ce qui suit :

Ce document est contrôlé électroniquement. Avant utilisation, vérifiez toutes les copies papier par rapport à la version électronique actuelle dans MCQS. Les informations contenues dans le présent document sont la propriété de Laboratory Corporation of America Holdings et sont fournies à titre confidentiel au destinataire. Ni ce document ni aucune des informations qu'il contient ne doivent (en partie ou en totalité) être publiés, reproduits, distribués, divulgués, adaptés, utilisés (dans chaque cas, sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit), ou mis à la disposition ou accessibles sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit à toute autre personne, à quelque fin que ce soit, sans le consentement écrit préalable exprès de Laboratory Corporation of America Holdings.

- a. la loi fédérale False Claims Act (« FCA ») ;
 - b. les lois étatiques relatives aux sanctions civiles ou pénales pour les demandes et déclarations erronées ;
 - c. les protections des lanceurs d’alerte *qui tam* prévues par les lois fédérales et étatiques et leur rôle dans la prévention et la détection de la fraude, du gaspillage et des abus ;
 - d. les recours administratifs énoncés dans le Program Fraud Civil Remedies Act (loi sur les recours civils) ;
et
 - e. les politiques et procédures de la Société pour détecter et prévenir les fraudes, le gaspillage et les abus.
2. **Loi fédérale False Claim Act (« FCA »)** – Loi fédérale qui interdit de présenter de façon délibérée ou de faire présenter une demande de paiement ou d’approbation erronée ou frauduleuse ; en faisant sciemment, en utilisant ou en provoquant la réalisation ou l’utilisation d’un faux enregistrement ou d’un document de déclaration pour une déclaration erronée ou frauduleuse, en conspirant pour spolier le gouvernement en obtenant une déclaration erronée ou frauduleuse payée ou autorisée ; en dissimulant sciemment et en évitant de manière incorrecte ou en diminuant l’obligation de payer ou de transmettre de l’argent ou des biens au gouvernement.
 3. **Aperçu** – L’Annexe A présente un aperçu de la FCA et un examen général des lois étatiques.

Procédure

1. **Informations sur la conformité à la FCA et aux lois étatiques similaires**
 - a. **Employés** – La Société met les informations à la disposition des employés de Labcorp relativement à la conformité à la FCA, aux lois étatiques similaires et autres lois sur les fausses déclarations en apportant des renseignements généraux dans le *Code de déontologie de Labcorp* et en fournissant des résumés de ces lois en Annexes à la présente Politique et sur la page du Service de conformité de l’entreprise sur OneWorld. En outre, les informations sur ces lois sont disponibles auprès des Représentants du Service de conformité de l’entreprise ou des Responsables de la conformité divisionnaire.
 - b. **Entrepreneurs, fournisseurs et agents** – La Société met les informations à la disposition des entrepreneurs, des fournisseurs et des agents relativement à la conformité à la FCA, aux lois étatiques similaires et autres lois sur les fausses déclarations en fournissant des renseignements généraux de ces lois en Annexes à la présente Politique et disponibles sur la page des Communications avec les fournisseurs du site de Labcorp à l’adresse www.Labcorp.com/Contractors. En outre, les informations sur ces lois sont disponibles auprès des Représentants du Service de conformité de l’entreprise.
2. **Dénoncer un non-respect présumé de la FCA et des lois étatiques similaires**

Tout employé, entrepreneur, fournisseur ou agent qui constate ou pense raisonnablement que la Société, y compris tout employé, entrepreneur, fournisseur ou agent, peut être impliqué dans une activité interdite par la FCA, des lois étatiques semblables ou d’autres lois sur la fraude et l’abus doit immédiatement signaler leurs constatations ou leurs doutes en utilisant les procédures de déclaration de conformité établies de la Société. La Société dispose d’un système que ses employés, ses entrepreneurs, ses fournisseurs et ses agents peuvent utiliser pour signaler les violations présumées ou connues des politiques de la Société et/ou les conduites déloyales.

Le système de signalement de Labcorp s’appelle la Ligne d’action et peut être utilisé par tous les employés et parties externes. La Ligne d’action est disponible 24 h/24, 7 j/7.

Il existe trois méthodes permettant de signaler des préoccupations par l’intermédiaire de la Ligne d’action :

1. Dénonciation en ligne sur labcorp.ethicspoint.com. Des options sont disponibles afin d’afficher le formulaire de dénonciation dans la langue de votre choix.

2. Téléphoner au centre d'appels de la Ligne d'action de Labcorp :
 - a. Si vous êtes situé aux États-Unis ou au Canada, composez le 844 625 0967.
 - b. Si vous êtes situé en dehors des États-Unis ou du Canada, composez le numéro gratuit de votre pays indiqué sur labcorp.ethicspoint.com.
3. Effectuez une dénonciation depuis votre appareil mobile via le code QR et le lien mobile de Labcorp sur



labcorpmobile.ethicspoint.com

Toutes les dénonciations faites via le centre d'appels de la Ligne d'action de Labcorp ou sur le portail en ligne sont traitées de manière confidentielle. Les personnes et entités auteurs d'une dénonciation peuvent choisir de rester anonymes et ne sont pas tenues de donner leur identité, leurs coordonnées, ni leur localisation géographique.

La Société encourage également les employés à suivre le **programme de communication en quatre étapes pour signaler et résoudre les problèmes de conformité**. Ce programme comprend les lignes directrices suivantes pour signaler des préoccupations au sujet d'un éventuel problème de conformité :

- a. Discutez avec votre responsable ou superviseur.
 - b. Discutez avec la direction de votre service.
 - c. Discutez avec votre interlocuteur ou responsable de la conformité, votre représentant local des ressources humaines et/ou votre directeur général ou le cadre supérieur de votre segment.
 - d. Contactez les Ressources humaines, le Service de conformité de l'entreprise ou le Service juridique.
3. **Suivi du respect de la FCA et des lois étatiques similaires**
- La Société doit maintenir des systèmes et des contrôles internes pour assurer le suivi de ses pratiques de facturation de manière continue afin de veiller au respect de la FCA et des lois fédérales et étatiques similaires.

Examen, approbation et assistance du Service de conformité de l'entreprise

Toute exception, modification ou dérogation à la présente Procédure doit être examinée et approuvée par le Service de conformité de l'entreprise. Le Service de la conformité de l'entreprise et le Service juridique seront disponibles pour répondre à toutes les questions, et pour fournir une assistance et des conseils aux employés concernant cette politique. Les questions concernant des termes, des situations ou des problèmes spécifiques peuvent être transmises au Service de conformité de l'entreprise ou au Service juridique pour obtenir de l'aide et des conseils.

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE CONFORMITÉ DE L'ENTREPRISE : procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2021

Annexe A

Aperçu de la loi False Claims Act

1. Loi fédérale False Claims Act

La loi fédérale False Claims Act, 31 U.S.C. § 3729, *et suiv.* (« FCA »), a été initialement promulguée aux États-Unis en 1863 après qu'une série d'interpellations du Congrès a révélé plusieurs cas de fraude chez les entrepreneurs de la défense pendant la guerre civile. La FCA actuelle a été adoptée par le Congrès en 1982 et modifiée en 1986. La FCA contient des dispositions visant à améliorer la capacité du gouvernement à identifier et à récupérer les pertes qu'il subit en raison de la fraude. Depuis la promulgation de la FCA, le gouvernement a récupéré des milliards de dollars à travers des litiges ou le règlement d'allégations selon lesquelles les sociétés et les particuliers ont violé la loi et ont par conséquent indûment obtenu des fonds du programme fédéral de soins de santé. Le Congrès et le gouvernement pensent que la FCA est un moyen très efficace de détecter la fraude en encourageant les individus, souvent appelés « lanceurs d'alerte *qui tam* » ou « dénonciateurs », à dévoiler et dénoncer les fraudes et à empêcher la fraude en créant de fortes incitations pour les entreprises et les individus à faire preuve de vigilance dans leurs efforts de conformité et éviter des poursuites pour les dommages multiples et les pénalités en vertu de la loi.

a. Interdiction de la FCA

La loi fédérale False Claims Act interdit à toute personne physique ou morale de soumettre ou de faire soumettre délibérément des déclarations erronées ou frauduleuses pour obtenir des fonds du gouvernement américain, en faisant un faux enregistrement ou un document de déclaration à cette demande, en conspirant pour commettre une violation de la FCA, en dissimulant sciemment et en évitant volontairement et indûment ou en diminuant une obligation de payer ou de transmettre de l'argent ou des biens au gouvernement. En vertu de la loi, les termes « connaissance » et « sciemment » signifient ce qui suit :

- i. possède une connaissance réelle de l'information ;
- ii. agit en ignorant délibérément la vérité ou le caractère erroné de l'information ; ou
- iii. agit au mépris total de la vérité ou du caractère erroné de l'information. Ainsi, l'intention spécifique de frauder n'est pas nécessaire pour qu'il y ait violation de la loi. Les exemples de types d'activités interdits par la FCA incluent la facturation pour les services qui n'ont pas été réellement rendus et codifiés (la pratique de facturation d'un service ou d'un produit plus fortement remboursé que celui fourni).

b. Sanctions

Des sanctions civiles peuvent être imposées conformément à la loi fédérale sur les sanctions civiles en cas de fraude au programme, 31 U.S.C. § 3801 à 3812. Les personnes ou les sociétés reconnues d'avoir violé la loi sont passibles d'une sanction civile pour chaque plainte à hauteur d'au moins 11 665 USD et d'au plus 23 331 USD, et jusqu'à trois fois le montant des dommages subis par le gouvernement fédéral. Les montants des pénalités peuvent être ajustés pour tenir compte de l'inflation conformément au tableau figurant dans le document 28 CFR 85.5.

c. *Qui tam* et Dispositions de protection des lanceurs d'alerte *qui tam*

La FCA autorise le procureur général des États-Unis à intenter des actions pour des déclarations erronées ou frauduleuses présentées par des particuliers ou des entreprises qui font affaire avec les États-Unis ou sont remboursé(e)s par ces derniers. La loi autorise également les particuliers à intenter un procès au nom des

États-Unis alléguant des violations de la loi. Connue comme une action *qui tam*, un procès intenté en vertu de la FCA par un particulier démarre dès le dépôt d'une plainte civile devant la cour fédérale sous scellé et la signification d'une divulgation de preuves matérielles au procureur général. Le gouvernement dispose de soixante jours pour mener une enquête sur les allégations présentes dans la plainte et décider s'il rejoint l'action, auquel cas la plainte est ouverte et le Département de la justice ou un procureur fédéral des États-Unis prend la tête des poursuites. Si le gouvernement décide de ne pas se joindre à eux, les *lanceurs d'alerte qui tam* peuvent poursuivre l'action seuls, mais le gouvernement peut toujours les rejoindre plus tard s'il a de bonnes raisons de le faire. Afin d'inciter les individus à porter ces affaires, la loi stipule que les *lanceurs d'alerte qui tam qui intentent une action qui tam* peuvent recevoir une récompense de 15 à 30 % des sommes recouvrées pour le gouvernement, en plus des honoraires et des frais des avocats. Ce prix peut être réduit si, par exemple, le tribunal conclut que les lanceurs d'alerte *qui tam* ont planifié et initié la violation. La FCA prévoit également que les lanceurs d'alerte *qui tam* présumés qui intentent des *actions qui tam* clairement infondées peuvent être tenus responsables envers un défendeur pour les honoraires et les frais de ses avocats. Les lanceurs d'alerte *qui tam* bénéficient également de certaines protections contre les représailles suite au dépôt d'une action au titre de la FCA ou à la tentative de mettre fin à une violation de la FCA. Les employés, les entrepreneurs ou les agents qui sont congédiés, rétrogradés, harcelés ou confrontés à une discrimination dans le cadre d'une telle action ou d'autres efforts pour arrêter une violation de la FCA ont droit à toutes les réparations nécessaires pour restituer son poste à l'employé, l'entrepreneur ou l'agent. Une telle réparation peut inclure la réintégration, le double remboursement et la compensation pour tout dommage spécial, y compris les frais de litige et les honoraires raisonnables d'avocat.

d. False Claims Act étatique

De nombreux états ont adopté des lois semblables à celles de la FCA fédérale qui fournissent un recours civil pour la présentation des déclarations erronées et frauduleuses aux programmes de santé publique, y compris principalement Medicaid. À l'instar de la FCA fédérale, plusieurs de ces lois incluent les dispositions à propos des lanceurs d'alerte *qui tam* qui autorisent l'exécution par des actions *qui tam* et protègent les lanceurs d'alerte *qui tam* contre les représailles.

De nombreux États imposent également des sanctions pénales pour la présentation de fausses déclarations à un programme de soins de santé de l'État. Par exemple, l'Ohio, le Michigan et la Louisiane ont des lois qui prévoient des sanctions pénales pour la présentation de fausses déclarations au programme Medicaid de l'État.

La Loi sur la réduction du déficit de 2005 (« DRA ») offre une incitation financière aux États pour qu'ils adoptent une loi sur les fausses déclarations traitant spécifiquement le programme Medicaid. Si une False Claims Act étatique est établie pour satisfaire à certaines exigences établies par le Ministère fédéral de la santé et des services sociaux, le Bureau de l'inspecteur général (« OIG »), l'État a droit à une augmentation de sa part de tout montant recouvré dans le cadre d'une action de fausse déclaration étatique. Pour qu'un État puisse se prévaloir du recouvrement supplémentaire, il doit avoir en vigueur une loi qui satisfait aux exigences spécifiques de la DRA. Les lois étatiques spécifiques examinées par l'OIG sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://oig.hhs.gov/fraud/state-false-claims-act-reviews/index.asp>.

Le tableau ci-joint répertorie les lois FCA étatiques, si elles intègrent les dispositions *qui tam*, si l'OIG a jugé que la loi étatique est conforme à la DRA et aux principales différences entre les lois étatiques et la FCA fédérale.

Cette Annexe fait l'objet de mises à jour régulières. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service de conformité de l'entreprise au 336-436-4026.

Mise à jour en mars 2010

- Les informations mises à jour comprenaient des États ayant des dispositions *qui tam* et des États avec des formes quelconques de fausses déclarations, mais sans dispositions *qui tam*.

Mise à jour en novembre 2010

- Mise à jour pour des révisions apportées à la FCA fédérale et pour inclure le tableau comparatif de la False Claims Act étatique.

Mise à jour en novembre 2011

- Examen annuel de la False Claim Act étatique

Mise à jour en janvier 2013

- Examen annuel de la False Claim Act étatique

Mise à jour en janvier 2015

- Examen annuel de la False Claim Act étatique

Mise à jour en février 2017

- Examen annuel de la False Claim Act étatique

Mise à jour en mai 2021

- Examen annuel de la False Claim Act étatique

Mise à jour en novembre 2021

- Mise à jour de la référence aux montants des pénalités prévues par la Federal Program Fraud Civil Remedies Act et ajout d'informations spécifiques au tableau comparatif applicable au New Jersey uniquement

False Claims Act étatique:

Tableau comparatif

| État | Loi | Qui tam Dispositions | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|--------------------|--|----------------------|------------------------|--|
| Alabama | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Alaska | Alas. Loi § 09.58.010 <i>et suiv.</i> | Oui | Non applicable (N/A) | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 09.58.010(b)] • Les sanctions civiles minimales et maximales de 5 500 dollars et 11 000 dollars respectivement ne sont pas qualifiées par « par déclaration » [§ 09.58.010(c)(1)] |
| Arizona | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Arkansas | Ark. Code Ann. § 20-77-911 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Californie | Cal. Code du gouv § 12650 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 12651(a)(8)] • Prévoit une application rétroactive [§ 12654(b)] |
| Colorado | Colo. Loi Rév. Ann. § 25.5-4-304 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Connecticut | Conn. Loi Gén. Ann. § 17B-301 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Delaware | Del. Code tit. 6, § 1201 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |

BPM-04 CONFORMITE A LA FALSE CLAIMS ACT EN VERTU DES LOIS FEDERALES ET ETATIQUES

| État | Loi | Qui tam Dispositions | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|------------------|--|----------------------|------------------------|---|
| Floride | Fle. Loi § 68.081 <i>et suiv.</i> | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> Les dispositions ayant des différences linguistiques pertinentes pour la conformité DRA identifiées par l'OIG comprennent les actes interdits, la protection contre les représailles, la barre de divulgation publique et la limitation des poursuites publiques des employés |
| Géorgie | Ge. Code Ann. § 49-4-168 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Hawaï | Haw. Loi Rév. § 661-21 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 661-21(a)(7)] |
| Idaho | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Illinois | 740 Ill. Comp. Loi § 175/1 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Indiana | Ind. Code § 5-11-5.5 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Iowa | <i>Iowa Code § 685.1 et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Kansas | Kan. Loi Ann. § 75-7501 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Kentucky | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Louisiane | Le. Loi Rév. Ann. § 46:439.1 <i>et suiv.</i> | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> Les dispositions ayant des différences linguistiques pertinentes pour la conformité DRA identifiées par l'OIG comprennent la barre de divulgation publique |
| Maine | Moi. Loi Rév. Ann. tit. 22, § 15 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |

BPM-04 CONFORMITE A LA FALSE CLAIMS ACT EN VERTU DES LOIS FEDERALES ET ETATIQUES

| | | | | |
|-----------------|---|--|-----|---|
| Maryland | Md. Code Ann., Santé-Gén. § 2-601 <i>et suiv.</i> (Général) | Oui, mais uniquement pour intenter un procès | Non | <ul style="list-style-type: none"> • pour le rejet de plainte si l'État refuse [§ 2-604(a)(7)] • Prévoit une application rétroactive [§ 2-609(b)] |
|-----------------|---|--|-----|---|

| État | Loi | Qui tam Dispositions | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|----------------------|--|----------------------|------------------------|--|
| Massachusetts | Mass. Lois Gén. Ch. 12 § 5 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 5B(10)] |
| Michigan | Mich. Comp. Lois § 400.601 <i>et suiv.</i> | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend des dispositions distinctes concernant les connaissances et les présomptions réfutables [§ 400.608] • Les dispositions ayant des différences linguistiques pertinentes pour la conformité DRA identifiées par l'OIG comprennent les actes interdits, la protection contre les représailles et la barre de divulgation publique |
| Minnesota | Minn. Loi Ann. § 15C.01 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Mississippi | Miss. Code Ann. § 43-13-203 | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Missouri | Mo. Loi Rév. § 191.900 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |

BPM-04 CONFORMITE A LA FALSE CLAIMS ACT EN VERTU DES LOIS FEDERALES ET ETATIQUES

| | | | | |
|-----------------|--|-----|-----|---|
| Montana | Mont. Code Ann. § 17-8-401 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 17-8-403(1)(h)] • Prévoit la présentation des preuves par le lanceur d'alerte lors de l'audience avant le classement de l'affaire [§ 17-8-407] |
| Nebraska | Neb. Loi Rév. § 68-934 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |

| État | Loi | <i>Qui tam</i> Disposition | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|------------------------|---|-------------------------------|------------------------|--|
| Nevada | Nev. Loi Rév. 357.010 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 357.040(h)] |
| New Hampshire | N.H. Loi Rév. § 167:61-a <i>et suiv.</i> | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 167:61-b(f)] |
| New Jersey* | Loi N.J. Ann. § 2A:32C-1 <i>et suiv.</i> | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositions ayant des différences linguistiques pertinentes pour la conformité DRA identifiées par l'OIG comprennent les actes interdits, la protection contre les représailles et la barre de divulgation publique |
| Nouveau Mexique | Loi N.M. Ann. § 44-9-1 <i>et suiv.</i> (Général) | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoit une application rétroactive [§ 44-9-12(A)] • N'inclut pas l'exception de « source originale » à la barre de divulgation publique • N'inclut pas le délai de prescription |

BPM-04 CONFORMITE A LA FALSE CLAIMS ACT EN VERTU DES LOIS FEDERALES ET ETATIQUES

| | | | | |
|-------------------------|---|----------------------|----------------------|--|
| | Loi N.M. Ann. § 27-14-1 <i>et suiv.</i> (Medicaid) | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoit que seules les personnes « affectées » peuvent déposer des actions civiles privées en vertu de la loi [§ 27-14-7] • Inclut un délai de prescription plus court (4 ans) [§ 27-14-13] |
| New York | Éta. N.Y. Loi Fin. § 187 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Caroline du Nord | N.C. Loi Gén. § 1-605 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoit une application rétroactive [N.C. Loi 554 2009, § 4 et seq.] |
| Dakota du Nord | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Ohio | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Oklahoma | Okla. Loi tit. 63, § 5053.1 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |

| État | Loi | Qui tam Dispositions | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|------------------------|--|----------------------|------------------------|---|
| Oregon | Or. Loi Rév. §180-750 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Pennsylvanie | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Rhode Island | Lois Gén R.I. § 9-1.1-1 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Caroline du Sud | S.C. Code Ann. § 43-7-60 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> • N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Dakota du Sud | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |

Confidentiel. Usage interne

BPM-04 CONFORMITE A LA FALSE CLAIMS ACT EN VERTU DES LOIS FEDERALES ET ETATIQUES

| | | | | |
|-----------------------------|---|----------------------|----------------------|---|
| Tennessee | Tenn. Code Ann. § 4-18-101 <i>et suiv.</i> (Général) | Oui | Non | <ul style="list-style-type: none"> Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 4-18-103 (a)(8)] Inclut une récompense maximale plus élevée pour les lanceurs d'alerte [§ 4-18-104(g)] |
| | Tenn. Code Ann. § 71-5-181 <i>et suiv.</i> (Medicaid) | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> Inclut des sanctions civiles plus lourdes [§ 71-5-182(a)(1)] |
| Texas | Tex. Hum. Code Ann. Res. § 36.001 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> Comprend une sanction civile plus lourde pour dommages causés à une personne âgée, une personne handicapée ou à un jeune [§ 36.052(a)(3)] |
| Utah | Utah Code Ann. § 26-20-1 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |
| Vermont | Vt. Loi Ann. tit. 32, §§ 630- 642 | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> Comprend la responsabilité pour les fausses déclarations déposées par inadvertance [§ 631(a)(11)] |
| Virginie | Ve. Code Ann. § 8.01-216.1 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | |
| Washington | Wash. 2012. Sess. Lois, 241 § 201 <i>et suiv.</i> | Oui | Oui | <ul style="list-style-type: none"> Inclut un délai de prescription plus long [§ 210(2)] |
| Virginie Occidentale | Aucun équivalent de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |

| État | Loi | <i>Qui tam</i> Dispositions | Jugé conforme à la DRA | Principales différences de la FCA fédérale |
|------------------|--|-----------------------------|------------------------|---|
| Wisconsin | Abrogée en 2015, aucun équivalent actuel de la FCA | Non applicable (N/A) | Non applicable (N/A) | |
| Wyoming | Wyo. Loi Ann. § 42-4-301 <i>et suiv.</i> | Non | Non | <ul style="list-style-type: none"> N'inclut pas de dispositions <i>qui tam</i> |

*** New Jersey : Les informations supplémentaires suivantes concernant les demandes de remboursement de soins de santé, la protection des employés, les sanctions civiles et la prévention de la fraude s'appliquent uniquement à l'État du New Jersey :**

New Jersey Medical Assistance and Health Services Act – Pénalités pénales/ civiles, N.J.S. 30 :4D-17(a) – (d ;).J.S. 30 :4D-7.h. ; N.J.S. 30 :4D-17(e) à (i) ; N.J.S. 30 :4D-17.1.a, y compris l'exclusion/exclusion potentielle du programme

New Jersey Health Care Claims Fraud Act, N.J.S.A 2C :21-4.2 et 4.3 ; N.J.S. 2C :51-5, y compris la perte potentielle de la licence du professionnel de santé

New Jersey Conscientious Employee Protection Act, N.J.S.A 34 :19-1 et suivants, y compris les protections des employés dénonciateurs

New Jersey Insurance Fraud Prevention Act, N.J.S.A 17 :33A-1 et suivants.

Ligne d'assistance de la division Fraude de NJ Medicaid : 888-937-2835/ <https://www.nj.gov/comptroller/divisions/medicaid/complaint.html>

Assistance téléphonique du procureur de la fraude à l'assurance du New Jersey : 877-55-FRAUD/ <https://njinsurancefraud2.org/#report> comme méthodes alternatives pour signaler une fraude.